

CAP METIERS DE LA COIFFURE

► Présentation du métier - Secteur : Soin à la personne

Le (la) coiffeur (euse) est un(e) spécialiste dans les soins et l'hygiène des cheveux. Il (elle) doit être au service du client, il (elle) écoute et conseille le client afin de le satisfaire au mieux.

► Les compétences entrepreneuriales

- Analyser le cuir chevelu
- Maîtriser les techniques de coupe et de séchage des cheveux
- Maîtriser les techniques de décoloration et de coloration, d'éclaircissement
- Manipuler les outils (ciseaux de coupe, séchoir, ...)
- Amabilité envers la clientèle, créativité, goût, minutie et rapidité
- Hygiène particulièrement rigoureuse
- Adaptation aux contraintes particulières de travail : station debout, chaleur
- Utiliser les outils et logiciels comptables et bureautiques

► Perspectives d'évolution

L'acquisition du CAP Coiffure permet d'accéder à la qualité d'ouvrier qualifié. Les formations complémentaires permettent d'évoluer et d'accéder au poste de gérant de salon de coiffure.

► Entreprise d'accueil

Il (elle) exerce au sein de salons de coiffure, il (elle) exerce son travail seul ou en équipe, il (elle) est debout en permanence.

► Les activités du métier

- Offrir un accueil aimable à sa clientèle
- Etre à l'écoute du client pour cerner ses envies
- Etre force de proposition en matière de coiffure
- Proposer une coupe adaptée à la morphologie des visages et à la texture des cheveux
- Procéder au lavage des cheveux
- Appliquer un soin capillaire
- Utiliser les techniques adéquates en fonction de la coupe choisie
- Sécher et coiffer les cheveux
- Procéder à l'encaissement du client
- Nettoyer le sol et le matériel de coiffure après chaque coupe
- Proposer des produits des soins aux clients

► Equivalence/Passerelle

Pas d'équivalence ni de passerelle pour cette certification

► Suite de parcours possible

MC Coloriste Visagiste, permanentiste/ Brevet Professionnel Coiffure (BP) / Brevet de Maîtrise Coiffure (BM)/ Brevet de Technicien Supérieur de la Coiffure (BTS).



► Objectifs

- Etre capable d'établir un bilan technique
- Mettre en œuvre les différentes techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme et de coiffage
- Savoir accueillir, assurer le suivi du client, conseiller et vendre les produits et services relevant de sa compétence.

► Contenu de la formation

Enseignement Professionnel :

- Sciences et technologie appliquées à la profession,
- Coupe dégradée,
- Coupe libre et techniques de mise en forme,
- Arts appliqués à la profession

Enseignement Général :

- Expression française
- Mathématiques
- Vie sociale et professionnelle
- Education physique et sportive
- Epreuve facultative (langue vivante étrangère)

► Modalité de déroulement

- Présentiel.

► Modalité pédagogique

- Salles balisées, salles aménagées, salles informatiques et plateaux techniques (Laboratoire et ateliers).

► Modalité d'évaluation

- Devoirs surveillés
- Evaluations semestrielles et ponctuelles
- Dossier Technique

- Etudes de cas
- Examen blancs
- Oraux.

► Coût de la formation

Gratuit pour les apprentis de 16 à 29 ans.

Prise en charge des coûts par l'OPCO suivant la branche professionnelle.
Coût moyen : 5 987,50 €/ an

► Valeur ajoutée du centre de formation

Taux de réussite à l'examen

100%

Taux d'insertion Professionnelle

50%

Valeur Ajoutée

(Taux d'insertion dans le métier visé des diplômés)

75%

Taux de poursuite d'études

25%

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS FORMATIONS
CMA FORMATION RIVIÈRE-SALÉE

Durée de la formation

- 2 ans (avec possibilités de valider un/ou des blocs de compétences).

Admission

- Etre âgés de 16 ans à 29 ans révolus
- Niveau souhaitable 4ème ou 3ème

Modalité d'inscription

- Retrait de dossier tout au long de l'année, après participation obligatoire à la réunion d'information.

Rythme/Nombre d'heures

- Alternance : 2 jours/semaine en centre soit 16h et 19h en entreprise/semaine.
- En centre : 1ère année : 528 h
2ème année : 464 h

Nombre d'apprentis en 2024

42

Taux de satisfaction 2024

90%

Taux de rupture des contrats d'apprentissage

19 %

Taux d'interruption en cours de formation

2 %

Personne en situation de handicap

Pour toute interrogation relative à l'accueil de personne en situation de handicap, contacter le référent handicap :

« Mme Céline PALAIN SAINT AGATHE » :

c.palain-saint-agathe@cma-martinique.com

ou
0696 02 28 39